



CSE du 29/04/2025

INFORMATIONS DIRECTION

Intérimaires/Embauches :

Au 29 avril 2025 il y a 79 intérimaires.

Production 2025 :

Le prévisionnel est de 36 404 moteurs pour l'année 2025

Marché poids lourds :

CUMUL À FIN Mars 2025

MARCHÉ Français : Il sera donné tous les 2 mois

MARCHÉ Européen : IVECO 7^{ème} place avec 8,7% de part du marché

Arrêt provisoire de la production XC 13 :

71 moteurs dont 10 déjà « reworkés » ont de sérieux problèmes de qualité, il est donc décidé de bloquer pour cette semaine la production de l'XC13 le temps des investigations. Un suivi nous sera communiqué nous informant de la situation.

3 pages de la note de direction pour qui et pourquoi ?

Depuis le lancement de l'XC13 la CGT demande que, comme toutes les autres générations de moteurs construits à Bourbon Lancy, le XC 13 soit lui aussi testé, développé, analysé et fiabilisé ici. (Notre dernière demande date du CSE de Novembre 2024)

Nous disposons sur notre site des bancs d'essais, nous avons la main d'œuvre compétente et les moyens financiers comme nous l'avons constaté dans l'expertise des comptes, enfin nous avons tout pour faire que ce moteur soit une réussite.

Mais au final, quand est-il ? Aujourd'hui c'est l'arrêt provisoire de la production de l'XC13 en attendant de résoudre certains problèmes de qualité affectant le fonctionnement du moteur. Pour un moteur sois disant testé à Turin et Arbon, chapeau ...

Notre direction ferait mieux de se battre pour la mise en œuvre des demandes de la CGT au lieu de combattre systématiquement la CGT, ses élus, mandatés et sympathisants.

Programmation
moteur/jour
Mois de MAI :

C8/C9 = 23

S.19

C10/C11/C13/XC13 = 128

A partir de la S. 20

C10/C11/C13/XC13 = 158

TOTAL : 181

PR / CKD (Tous types)
Mois MAI :

Arbres à cames : 970
Vilebrequins : 805
Culasses : 223
Bielles : 237
Blocs : 107

MOTEURS DELIBERES
Fin MARS :

2936 moteurs

VOLUME TOTAL
Fin MARS 2025 :

7 604 moteurs

TRANSPORTS
SPÉCIAUX
AVRIL :

11 000€

TOTAL :

64 346€

Une force
à vos côtés

Questions CGT

Prime PMP :

Quelle est la somme mini, moyenne et maxi de la prime PMP qui est attribuée aux cadres cette année ?

Rép. Direction : « nous ne pouvons pas vous donner les sommes pour des raisons d'anonymat mais nous pouvons vous la donner en pourcentage. Mini 0,4%, moyen 2,8% et maxi 12,6%. »

Semblant de réponse qui finalement ne nous indique rien, à part le fait que nous ne devons pas savoir !!!

Grille des salaires :

Nous vous demandons de nous présenter la grille des salaires au 1er janvier 2025.

Rép. Direction : « Il n'y a plus de grille des salaires depuis la nouvelle convention collective. Nous vous enverrons par mail la dernière en date. »

Outils de contrôle :

Quel est le budget annuel alloué pour la réparation des moyens de contrôles ?

Rép. Direction : « la somme débloquée est de 509 000 euros répartis comme suit :

165 000 pour les réparations.

54 000 pour l'étalonnage.

290 000 aux contrats de maintenance. »

Question CGT : concernant le XC13 ?

Rép. Direction : « Un suivi par PTS est toujours en cours concernant la conformité des outils de contrôle. »

Test d'aptitude montage :

Nous demandons que le test d'aptitude pour les nouveaux arrivants au montage s'effectue à la fin de leur formation sur les lignes.

Rép. Direction : « On reste sur ce principe car ça nous sert à déceler les compétences de l'intérimaire. Le taux d'échec est aux alentours de 5%. »

Prévoyance/fiche de paie :

Nous vous demandons d'indiquer sur la fiche de paie la période de référence concernant le versement de la prévoyance.

Rép. Direction : « La période de référence apparaît dans la section commentaire de la fiche de paie. »

Prime :

Nous vous demandons de verser à tous les salariés une prime équivalente à la prime moyenne de la PMP perçue par le CODIR.

Rép.Direction: «NON !!!.»

3 pages dans une note de direction pour dire que c'est la CGT qui dissocie les catégories de salariés. Preuve que C'est faux et que le privilège reste que pour une certaine caste...

Prime de participation :

Nous vous demandons de mettre en place un accord de dérogation pour le calcul de la prime de participation.

Rép.Direction: «A ce jour il n'est pas prévu de changer la formule de calcul.»

Domage qu'aujourd'hui encore, ceux qui prônaient la paternité de cette demande ne nous soutiennent pas plus que la dernière fois...

Avantage nature :

Nous vous demandons de donner le choix au salarié d'accepter ou pas le cadeau qui apparait en avantage nature sur la fiche de paie, cette somme étant imposable. (Exemple : médaille du travail)

Rép.Secretaire CSE : «C'est décidé par le centrale et imposé par l'URSSAF.»

Prochain CSE ordinaire : le 27 mai 2025.

La CGT

Le 29 avril 2025